

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 avril 2025 à 20H30

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix avril, le Conseil Municipal, légalement convoqué, le premier avril, s'est réuni à la mairie à vingt heures trente minutes, sous la présidence de Madame VIARD Annie, Maire.

Liste des délibérations

Numéro Délibération	Objet	Vote
2025-10	Compte de gestion 2024	Unanimité
2025-11	Compte administratif 2024	Unanimité
2025-12	Affectation du résultat	Unanimité
2025-13	Subventions aux associations 2025	Unanimité
2025-14	Taux d'imposition 2025	Unanimité
2025-15	Budget primitif 2025	Unanimité
2025-16	Demande de subvention à la Région pour la création d'un city-stade	Unanimité
2025-17	Demande de subvention au Département au titre du FER 2025 pour la création d'un city-stade	Unanimité
2025-18	Désignation d'un représentant au groupement d'intérêt public « ID77 »	Unanimité
2025-19	Organisation d'une consultation locale	Majorité (1 Contre/1 abstention)

Compte-rendu des décisions du Maire prises en application de l'article L2122-22 du CGCT :

D10-2024 du 9/12/2024 : renouvellement de la convention tripartite pour le déneigement de l'avenue des deux châteaux

D01-2025 du 09/01/2025 : contrat d'entretien pour l'antenne TV collective avec la société MJM Electronique (montant annuel 1540 € TTC)

Ces deux décisions ont été prises par Denis Marchand, qui était encore Maire en fonction à ces dates.

D02-2025 du 03/02/2025 : contrat pour l'entretien des chaudières des bâtiments communaux avec la société Pierre Morille (montant annuel 620,82 € TTC)

Annie VIARD
Maire de Guermantes



Affiché le : 17 04 2025